



Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, chers Chartroussins,

Voilà une autre saison d'été qui se termine tout doucement et j'espère qu'elle a été excellente pour tout le monde.

Un petit mot sur votre Epistole.

Le numéro que vous avez entre les mains a tardé à paraître, c'est vrai, et vous avez été nombreux à nous le demander. Mais sur le plan de la communication nous n'avons pas «chômé» pour autant : le site de la commune de St Pierre de Chartreuse est en ligne (saintpierredechartreuse.fr) et vous y trouverez des informations concernant notre village. Il est mis à jour régulièrement et s'étoffera au fil du temps, n'hésitez pas à y contribuer en nous signalant les rubriques et informations que vous voudriez y voir figurer. Un grand merci à toute la commission communication en général et à Sylvain GUILMIN et à François DESCURE en particulier pour ce gros (très gros) travail.

Toutefois nous n'abandonnons pas l'Epistole et nous allons reprendre le rythme habituel de parution, c'est-à-dire tous les deux mois.

Je voudrais profiter de cette édition pour remercier très chaleureusement plusieurs associations qui ont organisé de façon magistrale les plus grosses manifestations qui ont jalonné cette saison estivale.

L'ADT tout d'abord, avec l'organisation de la 20ème édition du Grand Duc fin juin, et tout particulièrement Marie-Cécile qui, en talentueuse chef d'orchestre, a su motiver plus de 150 bénévoles venus de tout le massif pour une très belle journée. Grand succès pour ce difficile «trail» qui cette année avait lieu sur notre commune et qui a rassemblé plus de 600 coureurs.

L'association Ephémère, à travers son Président Guy BECLE-BERLAND bien sur, et son Conseil d'Administration mais aussi les très nombreux bénévoles (+ de 200 cette année !) sans qui rien ne pourrait se faire, pour la qualité exceptionnelle, sur tous les plans, de l'édition 2009 des Rencontres Brel. Sans oublier Greg et Alexis les salariés de l'association.

Le troisième temps fort de cet été fut le week-end du 15 août et sa désormais traditionnelle fête des Artisans qui a aussi rencontré un franc succès. Et là aussi un remerciement très appuyé à **l'Office de Tourisme** : son Président William POLIS et son Conseil d'Administration mais aussi les bénévoles qui donnent de leurs temps libres pour que cette manifestation soit une réussite, ainsi qu'à Carole, Thierry et Dimitri les salariés permanents de l'OT.

Et enfin Roger ROUX-FOUILLET et les éleveurs locaux de chevaux Comtois qui nous ont fait le plaisir de présenter cette magnifique race chevaline au cours de deux journées très réussies.

Sans oublier toutes les autres associations qui organisent, tout au long de l'année, nombres de manifestations et activités qui participent toutes à la vie de notre village.

Un grand merci à tous.

L'arrêt sécheresse.

Vous avez tous remarqué que nous avons coupé tous les bassins et fontaines de la commune. Vous avez été nombreux à vous en étonner et je le comprends. Vous trouverez dans cet Epistole un article complet sur l'arrêt lui-même et un rappel sur le fonctionnement de nos bassins qui sont alimentés en eau potable que nous payons tous à travers nos impôts ! Loi sur l'eau oblige.

Un chiffre pour bien faire comprendre que la Chartreuse est en zone avérée de sécheresse : le captage des Cottaves qui débite normalement à 15 m³/heure est actuellement à 3.5 m³/Heure !

Cela ne génère pour le moment pas de problème d'alimentation mais la turbine qui alimente en énergie le système de traitement de l'eau ne fonctionne plus faute de débit, la SAUR a été contraint de mettre des batteries en service.

J'en appelle au civisme de chacun pour ne pas gaspiller un bien qui devient de plus en plus rare et pour respecter les consignes.

«L'eau, nos économies au quotidien pour éviter les restrictions de demain»

Le SIVU.

Les longues et chaudes journées d'été ne nous ont pas fait oublier pour autant les problèmes que nous aurons à gérer pendant les courtes et fraîches journées de l'hiver prochain !

Une information importante à vous communiquer pour rassurer certains d'entre vous : la télécabine fonctionnera normalement l'hiver prochain.

Vous avez tous lu les articles parus dans le Dauphiné Libéré au sujet du Col de Porte ou entendu parler d'une éventuelle dissolution du SIVU. Ces sujets au combien importants, délicats et qui font l'objet de toutes les rumeurs seront expliqués en détail dans un prochain Epistole exclusivement consacré au SIVU en particulier et à l'activité neige en Chartreuse en général.

Je vous demande encore un peu de patience.

Pour terminer, une pensée à toutes nos petites têtes blondes ou brunes qui vont reprendre le chemin de l'école d'ici peu. Bon courage ! J'associe bien sûr à ces pensées toute l'équipe pédagogique fin prête pour les accompagner tout au long de cette année scolaire ainsi que le personnel communal de l'école. Bon courage à vous aussi.

C. SESTIER, Maire.

Le JEUDI 3 SEPTEMBRE, Rentrée scolaire

Nos pensées toutes particulières iront vers nos petits chartroussins qui vont reprendre le chemin de l'école, ainsi que pour les instituteurs qui vont les accompagner tout au long de l'année scolaire.

Les effectifs, cette année, s'élèvent à 122 enfants, répartis sur 5 classes.

Transports scolaires :

Il n'y a pas de changement : le Conseil Général fournira les cartes des enfants de + 6 ans.

Les enfants de 3 à - 6 ans et /ou habitants à - 3 kms de l'école doivent être munis d'une carte PASS-MICRO pour bénéficier du ramassage scolaire.

La carte PASS-MICRO mensuel est en vente à l'Office de Tourisme sur présentation obligatoire du PASS-IDENTITE fourni par le Conseil général de l'Isère (Translsère).

Pour obtenir un PASS-IDENTITE (valable 1 an) :

- demande par courrier : délai de 10 jours, remplir le formulaire disponible à l'Office de Tourisme, joindre une photo d'identité de l'enfant, et une copie de la carte d'identité de l'enfant ou du livret de famille ; le Pass-Identité vous sera adressé directement à votre domicile.

- Demande directement auprès de Translsère, délivré immédiatement : fournir une photo d'identité de l'enfant, et copie de la carte d'identité de l'enfant ou du livret de famille.

Adresses Translsère : Gare routière de Voiron ; Gare routière de Grenoble, ou Square Docteur Martin à Grenoble.

Info et renseignements : 0820 08 38 38

Cantine :

Le nombre d'enfants inscrits à la cantine scolaire est de plus en plus important.

La Mairie, l'association « Les Ecureuils » et les délégués de parents d'élèves ont entamé une réflexion quant à la prise en charge des enfants à la cantine, et pendant les temps périscolaires.

Cette réflexion nous a amené à une solution qui consiste à la mise en place, provisoire, de bungalows pour un réfectoire (2 services de 60 enfants), afin de libérer le réfectoire actuel au profit du périscop', ceci d'ici les vacances de la Toussaint.

En parallèle, une réflexion de fond va être entamée dès septembre, en partenariat avec la Mairie, les enseignants, la commission des parents d'élèves, un programmiste et un architecte, pour évaluer les besoins de tout le groupe scolaire, rédiger un avant-projet, finaliser et réaliser des travaux d'extension.

Ce projet reflète la volonté de la municipalité de prendre en compte l'évolution démographique de la commune ; elle s'est fixée cet objectif pour les 2 années à venir, et s'engage à faire tous les efforts nécessaires pour son aboutissement, avec la participation et le soutien de tous.

SOLIDARITÉ

Rappelons que nous pouvons tous informer la mairie, si nous remarquons dans notre entourage des personnes seules semblant avoir des difficultés en raison de la chaleur, de la sécheresse ou pour toutes autres raisons.

VINCETRO un avenir incertain

Vous êtes invités le vendredi 4 septembre 2009 à 19h au local Jeune pour l'Assemblée Générale de VINCETRO.

Ordre du jour:

Bilan Moral

Bilan Financier

Renouvellement du bureau ou dissolution de l'Association

Questions diverses

Isabelle & Marie-Cécile

CRÈCHE ST PIERRE DE CHARTREUSE (Fées et lutins)



Les travaux de la nouvelle crèche sont en cours ! Et la livraison est prévue pour pâques 2010.

Cette nouvelle crèche est construite sous maîtrise d'ouvrage CCCG (Communauté de Communes Chartreuse-Guiers) sur un terrain appartenant à la commune (à coté de la cure de St Pierre) et sous maîtrise d'oeuvre : le cabinet Philippe BOUCHE.

Ce bâtiment d'une surface totale de 490 m² (sur 2 niveaux) est conçu dans une démarche d'économie d'énergie, et de qualité pour l'accueil de jeunes enfants (plancher chauffant, isolation laine de bois, sols souples à base végétal...).

Le bâtiment en ossature bois sera à basse consommation d'énergie avec une isolation renforcée, une pompe à chaleur pour le chauffage et 65 m² de panneaux photovoltaïque pour la production de l'électricité.

Le coût du projet s'élève à 628 539.12 € HT et est financé à 24.18% par la Caisse d'allocation Familiale, 8.94 % par le Contrat de Développement Rhône Alpes porté par le Parc naturel Régional de Chartreuse, à 8.94 % par le Conseil Général de l'Isère et 21.05% par l'Etat, le reste étant pris en charge par la Communauté de Communes Chartreuse-Guiers.

2° FORUM DES ASSOCIATIONS

Suite au succès de l'an passé, les Associations de St Pierre de Chartreuse sont invitées à participer au 2° Forum des Associations qui aura lieu le samedi 5 septembre 2009 de 10h00 à 18h00.

Lieu : Salle des Fêtes et Salle des Arts.

Déroulement du Forum :

- Le vendredi 4 septembre 2009 : mise en place du matériel à la salle des Arts et Salle des Fêtes
- Le samedi 5 septembre 2009 : ouverture du Forum à 10h, apéritif offert par la Municipalité à 12h00, fermeture du forum et rangement des salles à partir de 18h00.

• Durant l'apéritif nous invitons les Associations à animer celui-ci, en fonction de leur spécificité.

D'autre part, nous souhaitons organiser «un jeu découverte des Associations» (style jeu de piste) pour les enfants et parents. Un tirage au sort récompensera les 3 premiers gagnants.

Merci de nous communiquer une information, ou une anecdote, sur votre association qui vous semble intéressante ; information mise en exergue sur votre stand (date création, anecdote, évènement, etc..).

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour l'organisation et l'animation de cette journée

L'ÉLABORATION DU PLU (Plan Local d'Urbanisme), où en sommes nous ?

Le PLU est l'expression du projet d'urbanisme que nous voulons pour notre commune dans les années futures. L'objectif est de fixer les règles d'utilisation du sol. Pour ce faire, le PLU a pour but de mettre en relation sur l'ensemble du territoire communal un certain nombre de politique publique ayant un impact sur l'aménagement de l'espace, c'est à dire : l'habitat, les transports et les déplacements, les équipements et services, les commerces, l'agriculture, le tourisme, l'artisanat et l'industrie, le tout dans une démarche de développement durable.

Avant de fixer les règles d'utilisation du sol, doit être établi le PADD : Projet d'Aménagement et de Développement du Durable.

Le PLU contient donc les pièces suivantes :

- Rapport de présentation : diagnostic du territoire communal et enjeux du PLU ;
- PADD ;
- Plan de zonage et règlement.

Le projet de PADD, établi par la Commission Municipale compétente et le cabinet AUM, sera discuté avec la population lors d'une réunion publique à l'automne. Il sera, d'autre part, présenté aux services publics de l'Etat et de la Région (DDE, DDA, DIREN, PNR).

L'élaboration du projet se terminera en 2010 par le plan de zonage.

Ensuite aura lieu la phase administrative d'une durée de 6 à 8 mois :

- Consultation des services publics associés ;
- Enquêtes publiques ;
- Approbation par le Conseil Municipal.

Une fois approuvé, le PLU n'est pas figé dans le temps, il est vivant.

Doit être fait :

- un bilan triennal par rapport au logement ;
- un bilan environnemental tous les dix ans pour les communes (comme la nôtre) à fort enjeu de ce type.

LES FONTAINES COMMUNALES



Un certain nombre de fontaines sont alimentées par le réseau de distribution d'eau communale.

La loi sur l'eau du 03 Janvier 1992 impose aux communes de payer, au même titre qu'un particulier, les consommations d'eau de ses fontaines au tarif public. Pour l'année 2007 la facture s'élevait à **28.071,86 euros** et pour l'année 2008 à **33.694,43 euros**, pour l'unique consommation des fontaines !

Nous pouvons tous faire diminuer cette facture, en signalant en mairie les fontaines dont l'écoulement permanent semble trop important ainsi que celles dont le fonctionnement des robinets poussoir serait entravé.

FÊTE DES METIERS DE L'ARTISANAT ET DES PRODUITS DU TERROIR



La fête s'est déroulée sous un beau soleil...

62 artisans et producteurs locaux étaient présents avec exposition, vente et démonstration de leur savoir-faire ainsi que Les dentellières de l'ADMAT.

Cette année le comité organisateur avait souhaité mettre l'accent sur l'animation.

Une Battucada (1107.75 €) et un spectacle de clown se sont produits le 15 août et un groupe folklorique et Terre de Jeux le 16 août.

Soit un coût total de 3729.50 €

Le comité organisateur travaille à l'organisation de cette fête dès le mois de septembre avec recherche des animations, sélection des dossiers et logistique. Nous sommes toujours heureux d'accueillir au sein de notre groupe de nouveaux bénévoles.

Contact : Office de Tourisme de St Pierre de Chartreuse
04.76.88.62.08 ot@st-pierre-chartreuse.com

MATÉRIEL COMMUNAL

La commune s'est doté cette année de 2 nouveaux véhicules

- un porte outils polyvalent de marque AEBl, ce matériel articulé, de taille réduite et 4 roues motrices permet aux agents communaux de déneiger l'hiver avec la fraise à neige à l'avant et la saleuse à l'arrière, de tondre au printemps et l'été et de broyer les chemins accessibles et les pistes de ski de fond.

- Un nouveau camion benne 4*4 Mercedes de couleur orange en remplacement de l'ancien datant de 1979. Ce véhicule sert au quotidien aux agents communaux pour le transport de matériaux, l'entretien des routes, le transport de matériel pour les manifestations, la collecte des encombrants et les divers travaux effectués par les services techniques sur la commune.



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Les déchets fermentescibles représentent en moyenne 30% du volume total des ordures ménagères produites par chaque habitant. Afin de limiter la quantité de déchets incinérés, la Communauté de Communes Chartreuse Guiers propose aux habitants de son territoire des composteurs individuels à tarif préférentiel (20€).

Le compostage individuel permet d'une part de valoriser les déchets de cuisine et de jardin (épluchures, marc de café, tontes de pelouse, feuilles mortes, ...), et d'autre part d'obtenir un amendement de qualité qui pourra ensuite être réutilisé à domicile, dans le potager ou pour le rempotage des plantes par exemple.

N'hésitez pas à contacter la Communauté de Commune !

Communauté de Communes Chartreuse Guiers
4 place du Xème Groupement
38 380 SAINT-LAURENT-DU-PONT

Tél. : 04.76.55.12.84 / Email : cc.chartreuse.guiers@wanadoo.fr

SOINS INFIRMIERS CHARTROUSINS

SOINS INFIRMIERS CHARTROUSINS

Brigitte DEGUETTE

Infirmière, nous communique sa nouvelle adresse :

9, Résidence Chartreuse
38380 – Saint Pierre de Chartreuse
Tél : 06 87 61 39 04

MAIRIE/OFFICE DE TOURISME : RAPPEL

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public du mardi au samedi inclus de 8h00 à 12h00.

En cas d'indisponibilité pendant ces horaires ou en cas d'urgence, un interphone, situé sur le mur à gauche de la porte d'entrée, permet de contacter le secrétariat.

Nous vous rappelons que l'accès interne entre l'Office de Tourisme et la Mairie est réservé uniquement au personnel de l'Office du Tourisme et de la Mairie.

Toutes personnes étrangères au service, y compris les responsables d'association pour leur courrier et leurs photocopies en compte, sont priées d'emprunter la porte principale d'accès à la Mairie pendant les heures d'ouverture.

Bien préparer votre rentrée AVEC LE COVOITURAGE

Vous covoiturez ou vous voulez des informations sur le covoiturage, venez à la réunion du Samedi 12 septembre 2009 à 10h30 à la salle des mariages.

Nous vous rappelons qu'un listing d'une trentaine de covoitureurs de Saint Pierre de Chartreuse à destination de Grenoble, Saint Laurent du Pont, Entre deux Guiers, Meylan, St Ismier, St Egrève, Moirans ... est disponible en Mairie.

Des covoitureurs motivés pour développer ce mode de transport
Pour plus d'information : Eric DAVIAUD (Carlinière) ou jecovoiture@gmail.com

ETAT-CIVIL 2009

Naissances :

Viane GAUDE, fille de Brice et de Céline FAYARD, le 5 février 2009.

Tiia BONNEFOND, fille de Ari et de Aurélie GILBERT, le 16 février 2009.

Charlotte DULAT, fille de Arnaud et de Céline LAWISKY, le 29 avril 2009.

Anaëlle GONNARD, fille de Jean-François et de Sandrine GIACOPINO, le 3 mai 2009.

Manoé PÈRE, fils de Nicolas et de Malika JOURDAIN, le 11 mai 2009.

Maud MARX, fille de Yves et de Magali SAGET, le 20 juin 2009.

Claire CAYLA, fille de Thomas et de Delphine DELORME, le 19 juillet 2009.

Jules VILLAIN, fils de Jeremy et de Marie-Laure CHAZE, le 7 août 2009.

Mariages :

Sébastien LAFAYE et **Cécile FROLET**, le 21 mars 2009.

Christophe PERDRIX et **Anna JEAN**, le 2 mai 2009.

Joël VILCOQ et **Véronique BRUNIER**, le 23 mai 2009.

Florent VIDAL et **Fanny ARNOUX**, le 30 mai 2009.

Yves COLLONNIER et **Anne LEVASSEUR**, le 30 mai 2009.

Décès :

Bernard FARDET, le 25 janvier 2009.

André BOURGET, le 7 mars 2009.

Simon BOUVIER, le 22 juin 2009.

Marie Angèle JOURDAN veuve COTTAVE-CLAUDET, le 6 juillet 2009.

Hélène PERRUQUAT née SOURD, le 18 juillet 2009.

Site Internet de la Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse : www.saintpierredechartreuse.fr